Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
La Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion
****
Prison locale de Tétouan

Tétouan le :
19 NOV 2026

Avis d'achat sur Bon de Commande N° 82 /2026

Le Directeur de la prison locale de Tétouan procède à l'achat sur Bon de Commande les prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Suivi des travaux d'aménagement des locaux de la cuisine de la Prison Locale de Tétouan.

Consistance de la prestation :

N°	*Désignation*	*Unité de Mesure*	*Quantité*
01	***Suivi des travaux :*** - Faire un suivi régulier des travaux permettant un contrôle continue de la conformité des travaux aux prescriptions des pièces contractuelles et des plans d'exécution des ouvrages avec des visites de chantiers à chaque fois que le besoin se fait sentir selon L'entreprise et/ou le Maitre d'Ouvrage ; - Etablir les détails schéma et les plans complémentaires pour l'achèvement du projet ; - Validation des plans d'exécution de tous les lots techniques ; - La vérification et la surveillance des travaux dont les études ont été effectuées par ses soins ; - Contrôle de la qualité et des quantités des ouvrages exécutes notamment la participation à la réception des implantations, la prise des attachements, la réception des ferraillages en cas de besoin ; - Procéder à la réception des ouvrages fur et à mesure d'avancement des travaux ; - Assister aux réunions de chantier, ainsi qu'aux visites Inopinées qui pourront être décidées par le maitre d'ouvrage ; - Vérification des situations provisoires et définitives présentées par l'entreprise ;	F	1

	- Établissement de rapport de fin des travaux et tout autre document technique demandé par le maitre d'ouvrage qui sera diffuse aux parties intéressées .		
02	***Réception provisoire des travaux.***	F	1
03	***Réception définitive :*** - Le bureau d'étude participera à la réception définitive des travaux conjointement avec les entreprises assurant l'exécution des travaux et le maître d'ouvrage	F	1

- ***Pour toutes informations supplémentaires ou visite des lieux, l'établissement est à disposition pendant l'horaire administratif.***
- **Lieu d'exécution :** Prison Locale de Tétouan
- **Délai d'exécution : Phase de suivi :** 565 Jours y compris 365 jours de la période de garantie jusqu'à la réception définitive.
- **Date et heure limite de remise des devis :** ***le 21 Novembre 2026 à 15 h 00 min.***

Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent déposer au même temps du dépôt de leurs offres les pièces suivantes à l'adresse **prisontetouan2@gmail.com :**

- **Une attestation de référence, ou sa copie certifiée conforme à l'original, similaire à l'objet du présent bon de commande.**
- **Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité D14 délivré par le Ministère de l'Equipement et de l'eau conformément au décret n 2.98.984 du 4 hija 1419 (22 mars 1999).**

•D14 : Calcul de structure pour bâtiments à tous usages

N.B : Le concurrent auquel il est envisagé d'envoyer la demande de confirmation de son devis est tenu de déposer **au siège de la Prison Locale de Tétouan,** l'original de l'attestation de référence et l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité : **D14**, ou ses copies certifiées conformes aux originaux demandés ci-dessus et envoyées à l'adresse **prisontetouan2@gmail.com** au moment du dépôt de son offre.

Le Directeur

Directeur
Prison Locale Tétouan
EL AMMARI Hassan